

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'association « Sol à tous – Tous au Sol » du 4 octobre 2022 à la salle 1 de la ferme du Manoir à Nyon

Excusés : Jana Ahlgrimm - Floriane Beetschen - David Callahan - Frédéric Evard - Catherine Fong Yong - Laura Limacher - Arlette Maye - Tatiana Oberson - Catherine Sauter - Jean-François Sauter - Claire-Lise Trost - Bettina Venezia.

Présents : Floriane Berlie - Manuela Bezzi (secrétaire) - Monique Bietenholz - Mette Bovenschulte - Alex Braunwalder - Yves Cudré (vérificateur des comptes) - Didier Jotterand (vérificateur des comptes) - Valérie Mérat (présidente) - Alain Michaud - Anouck Penel (trésorière).

Ce PV est pris par Manuela Bezzi, secrétaire.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 19h34, et souhaite la bienvenue à tous. Yves Cudré est désigné comme scrutateur.

Valérie s'excuse pour le décalage de l'Assemblée Générale (AG). En effet, avant le COVID, l'AG se faisait en mars, en accord avec l'exercice comptable. Mais avec le COVID, la date de l'AG a été décalée et ce qui est présenté aujourd'hui ce sont les comptes et les activités de 2021.

Dès l'année prochaine, nous essayerons de nous calquer sur les comptes de l'association et de faire l'AG en mars.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 4 novembre 2021

Le PV de l'AG 2021 est accepté par 8 voix sur 9 (1 abstention).

19h37 : arrivée de Floriane Berlie.

3. Présentation et adoption du rapport du Comité sur l'activité 2021

Lecture du rapport d'activité par la présidente. Le rapport du comité est adopté par 8 voix sur 10 (2 abstentions).

Yves remarque que 920 litres de déchets sur 8 sorties c'est peu. Valérie explique que c'était des petits déchets, qu'il y a eu peu de sorties et surtout qu'il n'y a pas eu de désalpe en 2021.

Alex mentionne qu'il serait intéressant de relever le nom des personnes qui participent aux sorties (et pas le nombre total de personnes). Valérie répond qu'elle ne veut pas stigmatiser ceux qui ne viennent pas ; les gens font ce qu'ils peuvent. Alex répond que ce n'est pas pour les stigmatiser mais cela nous permettrait d'avoir des informations complémentaires, par exemple de voir si des personnes ne viennent que pour la même sortie.

4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes (période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022)

Lecture du rapport par la trésorière.

5. Adoption des comptes et décharge à l'Organe de contrôle des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par Yves.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et les vérificateurs déchargés par 6 voix sur 10 (4 abstentions).

Alain demande si un budget est présenté. Valérie répond que nous ne présentons pas de budget car il y a peu de mouvement sur le compte.

6. Démissions et candidatures au Comité et à l'Organe de contrôle des comptes, élections

Il n'y a pas de démission, pas de candidature, et Yves et Didier restent vérificateurs des comptes.

7. Site internet et compte Facebook

Valérie peut faire les modifications simples sur le site internet (par exemple les prochaines dates de sortie, la mise à jour de la quantité ramassée). Par contre, si des photos ou des pages doivent être ajoutées, la mise à jour du site internet peut devenir plus compliquée.

Dans un premier temps, Valérie et Manuela vont regarder ensemble pour essayer de le faire.

Dans un 2ème temps, Valérie aimerait discuter avec Floriane Beetschen (qui a créé le site internet) de la possibilité qu'elle reste responsable du site internet. Si Floriane ne veut pas, nous chercherons alors une autre personne.

Yves est intéressé et se propose d'être responsable du site internet si Floriane ne le veut pas.

Anouk propose que Floriane explique le fonctionnement du site internet à plusieurs personnes en même temps pour que ces personnes puissent suppléer Yves le cas échéant, et Valérie pense que c'est imaginable.

Alain remarque qu'il vaudrait mieux avoir uniquement un responsable et un assistant.

Valérie relève qu'il faut que le site soit mis à jour régulièrement car sinon cela ne fait pas sérieux.

8. En cours et à venir

Désalpe de St-Cergue

Anouk propose de faire également une sortie en dehors de la désalpe. Valérie répond qu'elle a prévu d'organiser une sortie St-Cergue - Trélex afin de ramasser dans les talus car c'est là qu'il y a le plus de déchets.

Yves propose de faire cette sortie en avril car il faut éviter la neige, les feuilles mortes et le feuillage vert pour bien voir les déchets.

Floriane précise que les vacances de Pâques auront lieu du 7 au 23 avril 2023.

Alex propose de pouvoir annuler la sortie en cas de pluie et la déplacer d'une ou deux semaines, mais Valérie répond que c'est beaucoup de travail d'annuler et de reprogrammer une sortie.

Floriane propose de prévoir directement 2 dates et Valérie répond que c'est possible. Si la sortie peut avoir lieu à la première date, nous pourrions utiliser la 2ème date pour faire un ramassage plus simple.

En tenant compte des vacances de Pâques, les deux dates à proposer pour 2023 sont:

- le 1er ou 2 avril
- le 29 ou 30 avril

La Versoix

Yves remarque qu'on ne fait plus de sortie à la Versoix. Valérie pensait qu'il ne fallait pas trop y aller puisque c'est une zone sensible. Valérie nous informe qu'elle avait écrit à l'ONF (Office national des forêts français) mais elle n'a jamais reçu de réponse.

Yves ira inspecter cette zone pour voir si cela vaut la peine de faire une sortie et en informera Valérie. Si la sortie se fait, il faudrait y aller en hiver (de novembre à avril) pour éviter les moustiques, les hautes herbes et la végétation dense.

OSPAR

L'association pour la sauvegarde du Léman (ASL) avait contacté Valérie pour faire des ramassages selon un principe similaire à OSPAR: 2 personnes sur une plage avancent de x mètres toutes les x minutes et ramassent uniquement les petits déchets (ce sont surtout les petites billes de plastique

qui les intéressent).

Valérie a déjà fait trois ramassages sur quatre avec un autre membre de l'ASL, mais elle ne peut pas faire participer d'autres membres de SAT car c'est très protocolé (2 personnes seulement pour la plage de Tolochenaz qui lui a été attribuée).

Sortie "Au potager Nyon"

Suite à cette sortie, 3 personnes de l'association "Au potager - Nyon" se sont inscrites à SAT.

Sortie avec des gymnasiens de Nyon

Cette sortie (d'abord annulée, puis repoussée) aura lieu le 6 octobre avec 4 membres de SAT et 15 gymnasiens environ.

Sorties avec des entreprises

Deux sorties dirigées par Alex ont eu lieu: une avec l'entreprise Haleon et l'autre avec l'entreprise General Mills.

Alex nous fait le compte-rendu de ces sorties: les personnes étaient motivées et étonnées de ramasser autant de déchets, et elles étaient contentes de cette sortie.

Alain demande si ces entreprises vont nous recontacter ou si nous pouvons nous-mêmes les recontacter. Valérie répond qu'en général ce sont elles qui nous contactent. Lorsqu'elles cherchent des associations, ces entreprises contactent la Commune de Nyon qui leur donne nos coordonnées.

Pour ces deux sorties, nous avons pu trouver des membres de SAT pour accompagner Alex, et celui-ci relève qu'à partir de 15-20 participants, il est nécessaire de créer 2 groupes.

Mette ajoute qu'elle a participé à l'une de ces sorties et qu'elle a trouvé que les participants étaient motivés, qu'ils ont bien joué le jeu et qu'il était important pour eux de passer du temps ensemble.

Valérie souligne que dans le cas de sorties avec des entreprises, il faut faire signer la décharge à chaque participant et qu'il est important pour elle de conserver ces décharges.

Dans le cadre de la sortie avec Haleon, SAT a acheté 20 gilets et 20 paires de gants pour les participants, qui nous ont ensuite été offerts par Haleon.

Yves demande si nous demandons à ces entreprises de faire un don. Valérie répond qu'elle en parle si l'entreprise pose la question, mais elle ne dit rien si l'entreprise ne demande rien.

Floriane demande si le don pourrait consister à faire de la publicité pour SAT de leur part.

Yves mentionne que l'on peut proposer un prix à une classe de gymnasiens si on ne sait pas quoi faire de l'argent.

Subvention de la SADEC

La SADEC (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte), dont le siège est à Gland, a contacté Valérie car elle propose des subventions à des organismes qui s'occupent des déchets. Valérie leur a proposé de subventionner de la publicité pour SAT sous forme de publicité cartonnée à mettre dans les bus nyonnais et de diapositives à faire passer au cinéma de Nyon, et la SADEC a confirmé que cela entrait dans le cadre de ces subventions.

Alex demande quel est le montant de la subvention, et Valérie répond que la SADEC a parlé d'un montant de CHF 50'000.- à partager entre plusieurs associations. Nous devons fournir un dossier détaillant notre proposition (ce qu'on veut faire, les devis, etc.) et la SADEC étudie ce dossier et décide si la subvention nous est allouée ou pas.

Alex remarque que c'est super mais qu'il ne faut pas oublier le suivi du projet. Il y aura un impact qui dépassera le projet lui-même, par exemple un nombre élevé d'inscriptions. Valérie mentionne que cela ne devrait pas nous amener autant de monde que ça.

Pour Alex, il ne faut pas utiliser cette subvention uniquement pour avoir des inscriptions, mais il faut aussi faire de la prévention. Valérie propose de décider de ce que nous voulons faire en formant un groupe de travail pour monter le dossier. Elle ajoute que nous pouvons décider de faire de la publicité uniquement dans les bus, ou uniquement au cinéma.

Alain propose de faire quelque chose qui se prolongerait sur 2 ou 3 ans.

Yves demande s'il y a une date butoir et Valérie répond qu'il n'y a pas de date butoir à sa connaissance mais qu'elle confirmera avec la SADEC.

Pour Alex, ce n'est pas suffisant de demander uniquement des nouveaux membres et l'accroche doit être mise sur autre chose.

Floriane propose de mettre des flyers dans les autres associations et Valérie répond que c'est déjà ce qui se fait puisque nous distribuons les flyers de SAT à la fin de l'assemblée générale.

Nous décidons d'écrire un email à tous les membres de SAT demandant des idées de propositions et de créer un groupe de travail pour constituer un dossier de demande de subvention.

Pour Alain, il faudrait décider ce soir si nous nous concentrons sur l'augmentation du nombre de bénévoles ou si nous partons sur un autre projet.

Alex propose de monter un projet sur comment éviter les déchets ou comment recycler correctement les déchets.

Anouck mentionne que cela sort des activités de SAT et que faire de la prévention ne fonctionne pas si les gens ne sont pas intéressés.

Valérie recentre le propos: nous avons une proposition de recevoir de l'argent, et il faut que l'on accepte ou que l'on refuse cet argent.

Valérie et Yves proposent d'envoyer un email aux membres de SAT pour présenter cette proposition et demander des idées.

Monique demande si les gens nous posent des questions durant les ramassages et Valérie répond que oui, et nous en profitons pour leur donner des flyers.

Mette demande si nous pourrions identifier quelques endroits où il faudrait ramasser et travailler avec les restaurants pour les sensibiliser aux déchets. Valérie répond qu'elle avait contacté la ville de Nyon pour le talus au-dessus de la plage (en proposant éventuellement la présence de jeunes et d'éducateurs) mais il n'y a pas eu de suites. De plus, la Ville de Nyon fait déjà de la prévention. Valérie proposait d'aller 2-3x par année sur ce talus.

Nous votons pour cette proposition de subvention:

- Qui est d'accord pour demander une subvention ? 9 oui et 1 abstention
- Qui est d'accord de faire un email pour présenter et demander des idées ? 9 oui et 1 abstention.

Valérie enverra les idées reçues par email au groupe de travail qui devra ensuite trier ces idées. Les volontaires pour faire partie du groupe de travail sont: Alain, Alex, Mette et Yves.

Les actions de Valérie : envoyer le mail aux membres de SAT et demander le délai à la SADEC.

9. Divers et propositions individuelles

Charte

Valérie nous incite à relire la charte. Ce document contient plusieurs informations intéressantes et les sorties seraient plus confortables si toutes les personnes relisaient la charte avant de participer aux sorties.

Nous pouvons rappeler aux gens l'existence de cette charte dans les mails annonçant les sorties, et

ajouter une phrase leur demandant de lire la charte et ajouter la charte en pièce jointe.

Cendriers

Il ne faut pas hésiter à distribuer les cendriers mais il faut les donner lorsqu'on a l'occasion de discuter avec la personne. Valérie préfère les donner aux personnes qui en ont besoin plutôt que de les distribuer à la chaîne.

Mette mentionne qu'elle a donné les cendriers à un kiosque qu'elle connaît en demandant au gérant de proposer les cendriers lorsqu'il vend les cigarettes. Valérie trouve que c'est une bonne idée.

Site internet & Seniors de Nyon

Alex propose que la personne responsable du site web crée une page "Partenariat".

Il propose également de demander aux seniors de Nyon si nous pouvons nous joindre à leurs activités et les informer de nos sorties.

Divers

Floriane mentionne qu'elle habite à Aubonne. Elle demande si elle peut mettre des affiches ou des flyers de SAT à Aubonne et Valérie lui répond qu'elle peut.

Yves demande si le programme de 2023 est déjà fait et Valérie répond qu'elle ne fait plus de programme annuel. Cette façon de faire lui convient mieux et elle n'a reçu aucune plainte à ce sujet.

10. Distribution de flyers, d'affiches et de cendriers de poche

Merci à chacun de déposer des flyers là où c'est possible et de donner des cendriers à ceux qui sont convaincus de les utiliser.

La séance est levée à 21h40.